

SÉANCE DU 10 JUIN 2026
EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL
de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en L'an deux mille vingt-six et le dix du mois de juin, le Conseil de la
exercice : Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', s'est
48 réuni à la Salle de la cantine à Vincelles sous la présidence de
Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance : Etaient présents : M. Anthony VADOT, M. Didier FRANCOIS,
47 Aurélie GRAVALLON, Mme Mathilde CHALUMEAU,
Mme Fabienne BUISSON, M. Vincent CAVALIERE, M. Bertrand
RODOT, Mme Carole RIVOIRE-JACQUINOT, M. Jean-Luc
VILLEMAIRE, Mme Sylvie DECUIGNIERES, Mme Christine
LOUROT, M. Sébastien MARTINET, M. Pierre VYON, M. Jean-
Pierre DALOZ, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD,
M. Frédéric BOUCHET, Mme Cécile GILLET, M. Jacques
MOUGENOT, Mme Nelly RODOT, M. Robert CHASSERY,
Mme Patricia TISSERAND, M. Gérald ROY, Mme Josette
LETOUBLON, M. Guillaume BADET, Mme Hélène OGES,
M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, M. Stéphane BESSON,
Mme Elise MYAT, M. Raphaël MOREY, Mme Carine
CHEVAILLER, Mme Céline RAMIER (suppléante), M. Xavier
BARDET, M. Eric BERNARD, M. Didier LAURENCY,
Mme Elodie BERNARD, M. David COLIN, M. Jean-Philippe
LOYER, M. Jean-Marc ABERLENC, M. Patrice MARLIN,
Mme Alexandra POURPRIX, M. Laurent VAIRET, M. Frédéric
CANNARD, Mme Joan BOULEUX, Mme Chantal PETIOT,
M. Mickaël CHEVREY.

Date de la
convocation :
03 juin 2026

Etaient excusés : M. Jacques GELOT suppléé par Mme Céline
RAMIER, Mme Sylvie MARTIN.

Secrétaire de séance : M. Vincent CAVALIERE.

1.1 MARCHÉS PUBLICS

C2026-103 Attribution des marchés publics relatifs à la fourniture de repas en liaison froide et de goûters de la petite enfance et enfance-jeunesse de la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom'

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et suivants,

Vu le Code de la Commande publique,

Vu la consultation publiée le 28 avril 2026, sous la forme d'un appel d'offres ouvert, pour la mise en concurrence des marchés relatifs à la fourniture de repas en liaison froide et de goûters pour les services de la petite enfance et enfance-jeunesse de la Communauté de Communes

Bresse Louhannaise Intercom', avec une limite de réception des offres fixée le 28 mai 2026 à 12h00.

Le Président informe que la consultation a été allotie en 3 lots comme suivant :

- Lot n°1 : « Crèche Ô comme 3 Pommes »
- Lot n°2 : « Centre Multi Accueil Les Mini-Loups »
- Lot n°3 : « Accueil de Loisirs Sans Hébergement »

Vu les offres des candidats,

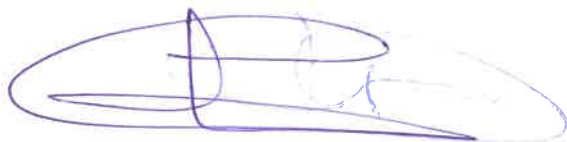
Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 10 juin 2026 et attribuant les marchés comme suit :

- Lot n°1 : « Crèche Ô comme 3 Pommes » : Entreprise Bourgogne Repas, sise à ZA du Bois Bernoux 71290 CUISERY – accord-cadre sans minimum et avec un montant maximum annuel de 29 000 € HT ;
- Lot n°2 : « Centre Multi Accueil Les Mini-Loups » : Entreprise Bourgogne Repas, sise à ZA du Bois Bernoux 71290 CUISERY – accord-cadre sans minimum et avec un montant maximum annuel de 14 400 € HT ;
- Lot n°3 : « Accueil de Loisirs Sans Hébergement » : Entreprise Restauration pour Collectivités, sise à 170 rue Lavy 01570 MANZIAT – accord-cadre sans minimum et avec un montant maximum annuel de 60 000 € HT ;

Le Conseil Communautaire ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les marchés relatifs à la fourniture de repas en liaison froide et de goûters pour les services de la petite enfance et enfance-jeunesse de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', tels qu'attribués par la Commission d'Appel d'Offres du 10 juin 2026, ainsi que tout document nécessaire à leur exécution.

Secrétaire de séance :
Vincent CAVALIERE



Date 16 juin 2026

DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus
Et ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Anthony VADOT



Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'
Date 16 juin 2026